

Le poids économique de la langue française dans le monde

Céline Carrère

Maria MASOOD

➔ Céline CARRÈRE est professeure au Global Studies Institute et à la Faculté d'économie et de management de l'Université de Genève. Elle est également chercheur affilié au CEPR et directrice de recherche à la Ferdi.

Email : celine.carrere@unige.ch

➔ Maria MASOOD est doctorante à la Faculté d'Economie et de Management à l'Université de Genève. **Email : maria.masood@unige.ch**

Un nombre croissant d'études explore les différentes dimensions de la proximité linguistique favorisant les échanges commerciaux. Néanmoins, peu d'analyses se sont concentrées sur des aires linguistiques en particulier et aucune sur le cas de la langue française.

Quelle est aujourd'hui l'importance de la langue française dans le commerce international ? Dans quelle mesure l'existence d'un espace francophone favorise l'ouverture aux échanges internationaux et, par conséquent, engendre de la richesse et de l'emploi pour ses pays membres ? Ces questions font l'objet d'une étude menée par la FERDI à la demande du MAE. L'enjeu est donc de distinguer, une fois l'espace francophone (EF) défini, l'importance de la proximité linguistique par rapport aux autres dimensions de la proximité (géographique, historique, économique) influençant les flux de commerce internationaux.

•••/••• Dans cette étude, sont inclus dans l'EF tout pays de plus de 500'000 habitants satisfaisant l'une ou l'autre des conditions suivantes: (i) le français est langue officielle (dimension de jure), (ii) une fraction significative (20 %) de la population est francophone (dimension de facto). En appliquant cette approche, nous obtenons 33 pays dans l'espace francophone: l'Algérie, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Canada, la République Centrafricaine, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la France, le Gabon, la Guinée, la Guinée équatoriale, Haïti, Israël, le Liban, Luxembourg, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, Maurice, le Niger, la RDC, le Rwanda, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, le Togo et la Tunisie. Avec 480 millions d'habitants en 2010, ces 33 pays de l'EF représentent 6,5 % de la population mondiale devrait atteindre 7,5% en 2029.

En 2009, environ 14 à 15% des échanges commerciaux des pays de l'EF s'effectuait avec d'autres pays de cet espace (cf. figure 1). Il est intéressant de constater que cette part augmente sur la période pour les exportations, et notamment en période de crise. Il semblerait donc que les exportations des pays francophones vers les autres pays de l'espace aient mieux résisté à la crise financière que les exportations destinées aux autres pays, c'est-à-dire à des pays hors de l'EF. Ces tendances sont vérifiées pour les échanges de biens manufacturés.

3

Carte 1. Représentation des 33 pays composants l'EF retenu dans l'étude.

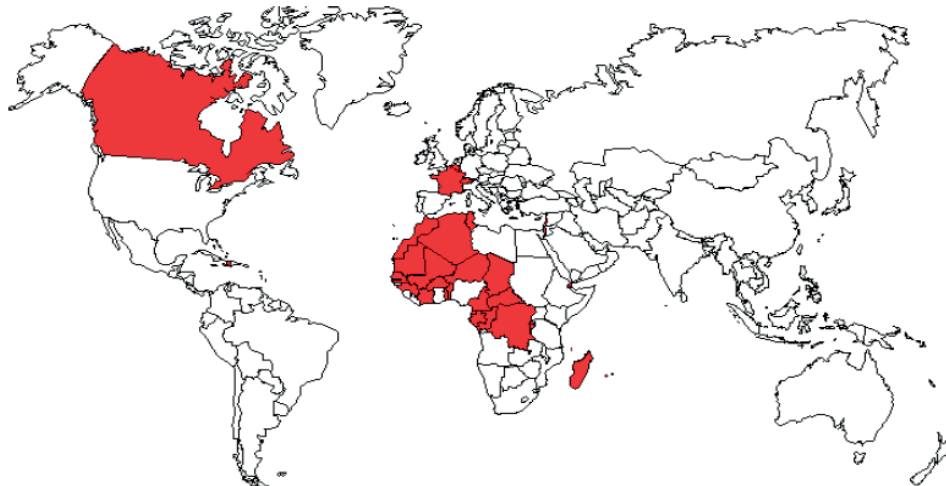
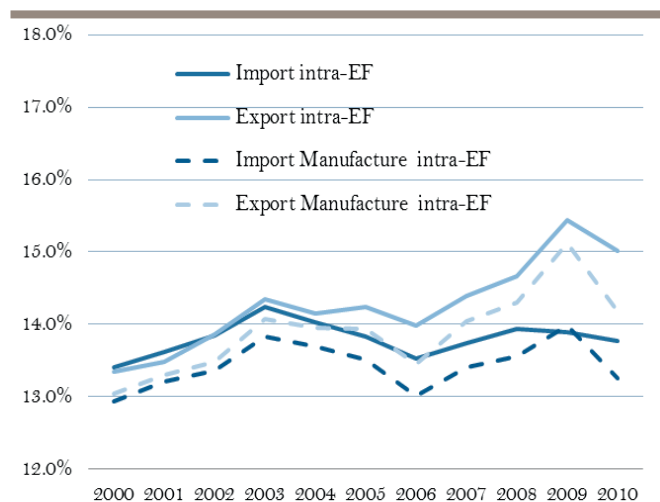
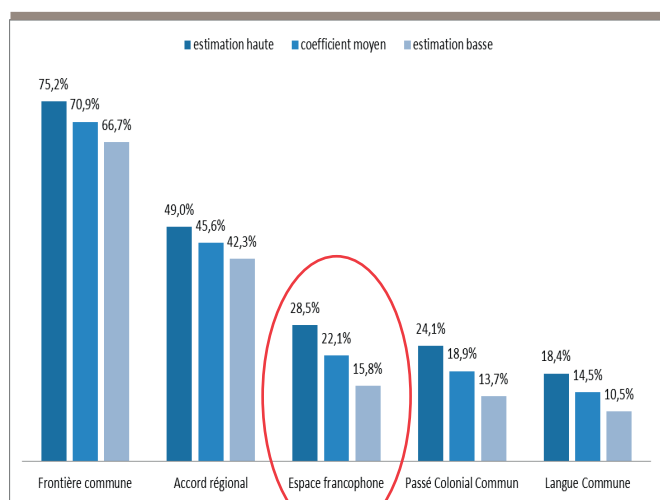


Figure 1. Evolution des parts de commerce intra-EF, 2000-2010.



Source : rapport FERDI (2013)

Figure 2. Comparaison de l'impact de différents déterminants sur le commerce bilatéral, impacts estimés dans un modèle de gravité, 1995-2006



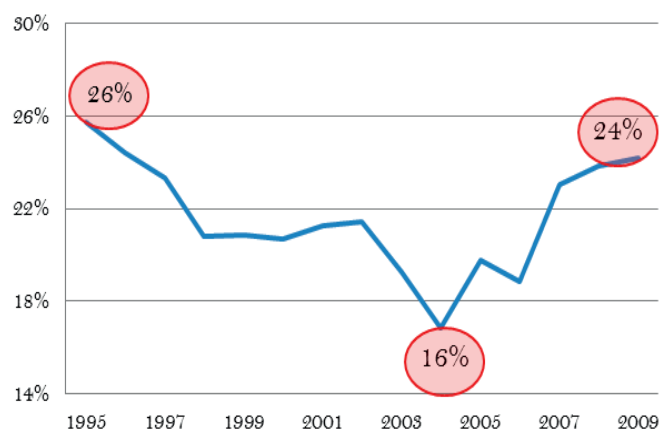
Source : rapport FERDI (2013)

Mais si les pays de l'EF commercent beaucoup les uns avec les autres, ce résultat n'est pas forcément attribuable à la diminution des coûts au commerce que représente le partage d'une même langue. En effet, un certain nombre de pays de l'EF ne partagent pas qu'une langue commune. Ils partagent également, pour certains d'entre eux, une proximité géographique, des liens historiques forts (notamment un passé colonial), ou encore des accords préférentiels de commerce (comme par exemple les Accords de Partenariat Economique ou les Accords de partenariat Euro-Méditerranéen). Tous ces facteurs contribuent également à baisser les coûts de transaction et ainsi stimuler le commerce au sein de l'EF. Comment alors distinguer l'impact de la langue française ? Pour répondre à cette question nous effectuons une analyse économétrique sur données de panel fondée sur l'estimation d'un modèle de gravité. Selon ce modèle bien connu, le flux de commerce entre deux pays est proportionnel à la taille économique des deux pays et inversement proportionnel aux coûts au commerce entre ces deux partenaires. L'échantillon retenu pour cette estimation comporte 153 pays dont les 33 pays francophones retenus sur la période 1995-2009. Il y a donc 23 256 paires de pays et plus de 300 000 observations, nous permettant ainsi de distinguer l'impact des différents facteurs évoqués ci-dessus sur les flux de commerce bilatéraux. Les résultats sont résumés dans la figure 2.

.../... En moyenne, sur la période 1995-2006, les flux commerciaux entre deux pays de l'espace francophone sont 22% plus importants que ceux d'une paire de pays ayant des caractéristiques comparables (même population, même richesse par habitant, partage d'un passé colonial, membre d'un même accord commercial, etc.) mais n'appartenant pas à l'espace francophone. Selon nos estimations, l'influence de l'EF sur le commerce bilatéral est inférieure à celle de la proximité géographique et de l'existence d'un accord commercial mais est supérieure à celle d'un lien historique. L'existence de l'EF a donc un impact positif et statistiquement significatif sur les flux de commerce intra-EF.

Il s'agit là d'un impact moyen sur la période pré-crise 1995-2006. Il est également intéressant d'étudier dans quelle mesure cet impact de l'EF sur le commerce bilatéral a évolué au cours de cette période 1995-2006 puis durant les années de crise financière et de grande chute du commerce international qui a suivi en 2008 et 2009. Il semblerait que le partage de la langue française ait eu un impact décroissant durant la décennie 1995-2006 sur le commerce bilatéral (cf. figure 3). Ainsi, l'appartenance à l'EF permettait, toutes choses égales par ailleurs, un supplément de commerce entre les pays de cet espace d'environ 26 % en 1995 contre seulement 16 % en 2004. Cette érosion de l'influence du lien linguistique sur le commerce bilatéral semble être un phénomène général non spécifique à la langue française, comme en témoignent les conclusions d'autres études empiriques s'intéressant aux effets du partage d'une langue commune. Toutefois, une hausse de l'impact de l'EF sur le commerce bilatéral est à noter sur les années 2008 et 2009, années perturbées par la crise financière internationale. En 2009, l'appartenance à l'EF permet de retrouver, toutes choses égales par ailleurs, un supplément de commerce entre les pays de cet espace d'environ 24 %.

Figure 3. Dynamique temporelle de l'impact de l'appartenance à l'espace francophone sur le commerce, impacts estimés dans un modèle de gravité, 1995-2006



Source : rapport FERDI (2013)

Notre échantillon s'arrêtant en 2009, il est évidemment difficile de tirer des conclusions claires et définitives sur cette tendance à la hausse de l'influence estimée de l'EF sur le commerce bilatéral mais il semblerait que - une fois pris en compte l'évolution des PIB et autres déterminants des flux bilatéraux - le commerce entre pays francophones ait mieux résisté que le commerce avec les pays non francophones.

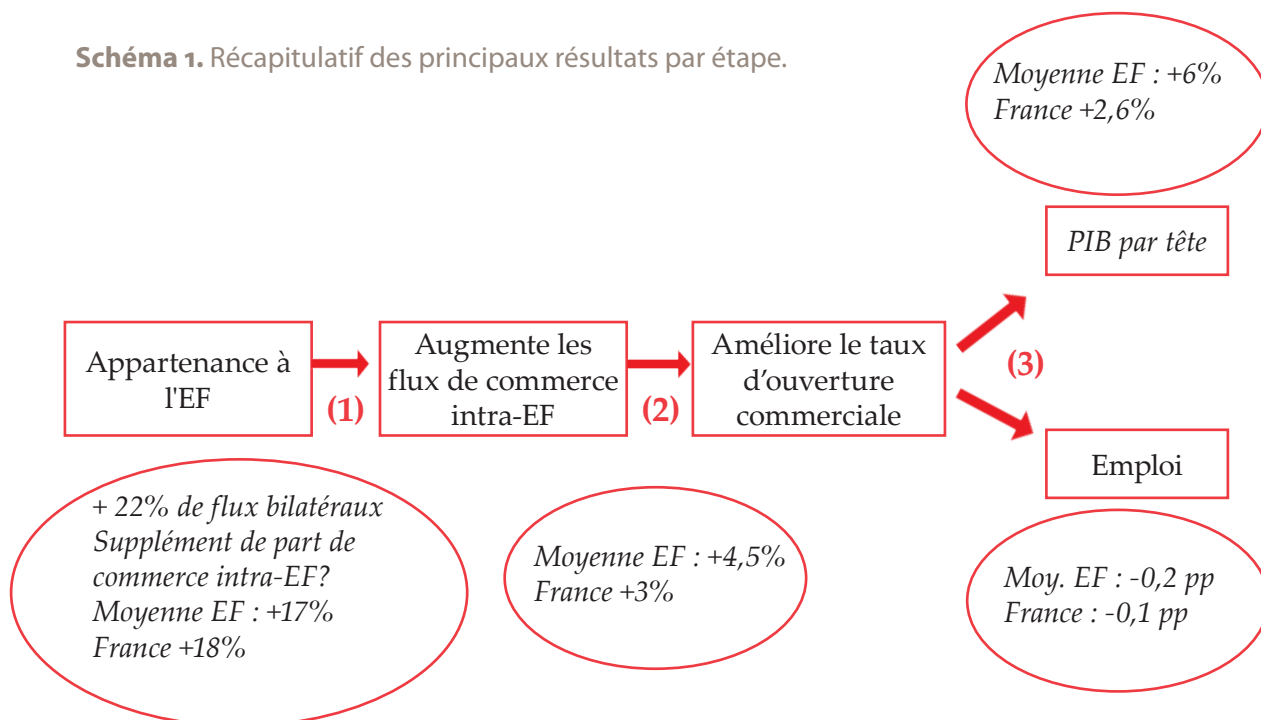
Quel est l'impact économique, pour les pays francophones, de ce supplément de commerce engendré par l'existence de l'EF ? Pour répondre à cette question, nous procédons par étapes :

- nous calculons le supplément de taux d'ouverture commerciale des pays de l'EF engendré par l'existence même de l'EF, en agrégeant les flux commerciaux bilatéraux obtenus grâce au modèle de gravité estimé précédemment ;
- nous évaluons les effets sur le PIB par tête et l'emploi engendrés par le supplément de taux d'ouverture commerciale des pays de l'EF (supplément identifié dans l'étape précédente) en utilisant les impacts estimés dans la littérature empirique correspondante.

Ces étapes et leurs principaux résultats sont résumés dans le schéma 1. Les résultats sont reportés pour l'EF dans son ensemble (impact moyen) et pour la France. Ainsi, en moyenne sur ces dernières années, l'existence même de l'espace francophone a permis d'accroître -toutes choses égales par ailleurs- le taux d'ouverture moyen des pays de l'EF de 4,5 %. La France voit son taux d'ouverture commerciale augmenté de 3% du fait de l'existence de l'EF ceteris paribus. Au niveau du PIB par tête, en moyenne sur ces dernières années, les échanges commerciaux induits par l'appartenance à l'EF se traduisent, toutes choses égales par ailleurs, par un supplément de PIB par tête de 6 % pour les pays de l'EF. Avec un supplément de 3 % de son taux d'ouverture attribuable à l'EF, la France bénéficie d'un impact indirect de l'EF sur son PIB par tête de 2,6 %. Au niveau de l'emploi, il apparaît que l'appartenance à l'EF ne diminue que très faiblement le taux de chômage des pays de l'EF de 0,2 points de pourcentage en moyenne. Pour la France, la réduction du taux de chômage induite par l'EF (à travers les échanges commerciaux) est marginale.

Ainsi, à titre illustratif, l'EF a permis à ses habitants - indirectement, via le taux d'ouverture - d'augmenter en moyenne leur revenu de 250 € en 2006 (avec un intervalle de confiance - ou marge d'erreur- compris entre 46€ et 431€). Le PIB par tête de la France en 2006 s'élevait à 28 700 €, dont 710 € engendrés par l'appartenance à l'EF (avec un intervalle de confiance compris entre 128€ et 1277 €). Au niveau de l'emploi, l'appartenance à l'EF a - permis d' « éviter » 328 000 chômeurs au sein de l'EF, avec un intervalle de confiance compris entre 179 000 et 477 000 individus. D'après ces estimations, le fait d'appartenir à l'EF a permis à 28 600 individus français de ne pas être au chômage (soit environ 1% du nombre de chômeurs actuel) grâce à une ouverture plus importante aux échanges extérieurs. L'intervalle de confiance à 90% est de [18 700 ; 38 600] compte tenu de la marge d'erreur sur le coefficient d'impact du taux d'ouverture sur le taux de chômage. Des marges d'erreur associées (i) à l'estimation sur l'impact de la langue sur le taux d'ouverture et (ii) aux semi-élasticités mesurées dans la littérature.

Schéma 1. Récapitulatif des principaux résultats par étape.



Source : rapport FERDI (2013)

pp : point de pourcentage



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

n° ISSN : 2275-5055

